



Paris, le 04 février 2016

## DECLARATION PREALABLE à la réunion mensuelle DG/DSC du 06 février 2016

Monsieur le Directeur Général,  
Mesdames et Messieurs,  
Camarades,

**Force Ouvrière a pris acte** de l'accord relatif à la cartographie de l'emploi signé fin 2012 (92/8). Cet accord a permis de maintenir un équilibre **historique** qui ne doit en aucun cas être remis en cause. Il apparaît clairement que votre proposition de changement de cette répartition masque la volonté de l'EPA-VNF de ne pas pallier les départs à la retraite des personnels d'exploitation, et de les remplacer par de l'emploi précaire.

Suite à son intervention de janvier 2016, vous mettez à l'ordre du jour la procédure d'affectation des lauréats du concours de CEE, **Force Ouvrière s'en félicite**. En effet, nous ne pouvons que constater l'échec de la procédure adoptée en 2015, compte tenu de l'impossibilité de définir en amont les postes pour les lauréats.

Sur le projet stratégique, **Force Ouvrière condamne** à nouveau la dégradation des niveaux de service. **Force Ouvrière est consterné** de découvrir la logique d'abandon de la navigation qui transparaît clairement des documents que vous nous présentez à cette réunion. **Force Ouvrière affirme**, contrairement à ce que vous affichez, que la politique que vous mettez en place conduit inexorablement à une logique d'abandon et de fermeture des voies. En effet, les socles que vous envisagez seront totalement dissuasifs pour les navigants et les chargeurs potentiels. Ce projet stratégique vous fait passer de **VRP** de la voie d'eau à **fossoyeur** du petit gabarit !.....

.... **Force Ouvrière** vous rappelle au « grenelle de l'environnement » qui prévoyait un véritable plan de développement de la voie d'eau.

Les DSC **Force Ouvrière**